

Image not found or type unknown



Calcul irpp en étant pacsé

Par **fif64**, le **12/05/2012** à **13:46**

Bonjour,
Ma compagne et moi même sommes pacsés depuis mars 2011.
Ma compagne était au chômage l'année 2011, et déclare un peu plus de 11.000 euros
Je déclare un peu plus de 25.000 euros avec un travail temps plein sur 2011.
Résultat :
Si on déclare séparément (une part chacun)
Elle : exonérée
Moi : 1880
Si on déclare ensemble (deux parts)
Nous : 2040 euros d'IRPP.
Je sais que ce n'est qu'un simulateur, J'avoue ne pas trop comprendre. Je me disais que dans ce cas, illusoirement, on devrait payer moins.
Une petite explication sur le comment du pourquoi serait appréciable.
Merci d'avance.
Cordialement